



**Schéma d'alerte en cas de symptômes COVID-19
chez un intervenant à domicile**
Espace Ressources- COVID-19
Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 11-V2
-
15/05/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 Stade 3, des professionnels de santé du territoire se sont réunis en un Espace Ressources afin de soutenir les services d'aide à domicile dans leur accompagnement à domicile et ainsi éviter les hospitalisations et assurer les retours à domicile suite aux hospitalisations.

Les auxiliaires de vie ont un **rôle primordial dans le maintien des personnes âgées à domicile** et sa qualité de vie. A ce titre elles (ils) participent à la prévention et à la continuité des soins.

Les informations contenues dans ce memos seront revues en fonction de l'évolution des directives liées à la pandémie du COVID-19.

A diffuser : Services D'aide à domicile **Intervenants à domicile**

A afficher : Services D'aide à domicile **Chez les bénéficiaires**

I. Contexte

Si le virus COVID-19 se soigne en quelques jours avec du repos, il peut être très **dangereux** pour les **personnes à risque** telles que les **personnes âgées**.

De par la proximité des intervenant(e)s à domicile avec cette population à risque, une **vigilance** accrue est requise lors des **symptômes** chez un(e) intervenant(e) à domicile.

Cette fiche s'applique donc dans le cas où un(e) intervenant(e) présente des symptômes du COVID-19 afin de .

- Protéger **les salarié(e)s**
- Protéger **les personnes âgées fragiles** à domicile

II. Quelles sont les symptômes du Coronavirus COVID-19 ?

- Les symptômes principaux sont de la **fièvre**, sensation de fièvre et des signes de **difficultés respiratoires** de type **toux** ou **essoufflement**.
- Cependant, le Haut Conseil de la Santé Publique rappelle qu'il peut être **asymptomatique** ou présenter **différents symptômes** et que la **fièvre n'est pas toujours présente**.
- Des **difficultés respiratoires**, des **signes d'étouffement**, des **maaises**, sont des **signes de gravité**.

III. Conduite à tenir lorsqu'un(e) intervenant (e) présente des symptômes :

- Dans le contexte de la pandémie du COVID-19 la prise quotidienne de la température et une auto-évaluation des symptômes (cf Annexe1) sont à conseiller à tout intervenant à domicile.
- Dès l'apparition symptômes, l'intervenant (e) s'isole et appelle :
 - Soit son **médecin traitant** si il/elle ne présente pas de signes de gravité
 - Soit le **SAMU – Centre 15** en cas de signes de gravité ou non-réponse du médecin traitant.
- L'intervenant(e) **reste à son domicile** et **prévient sa structure ou service d'aide**.
- Si le médecin prescrit **un arrêt de travail sans lien** avec une suspicion ou confirmation de **COVID-19**, alors le Service d'aide suit leurs procédures de **remplacement habituelles**.

En cas de confirmation de suspicion de COVID-19, le service d'aide à domicile (SAAD)

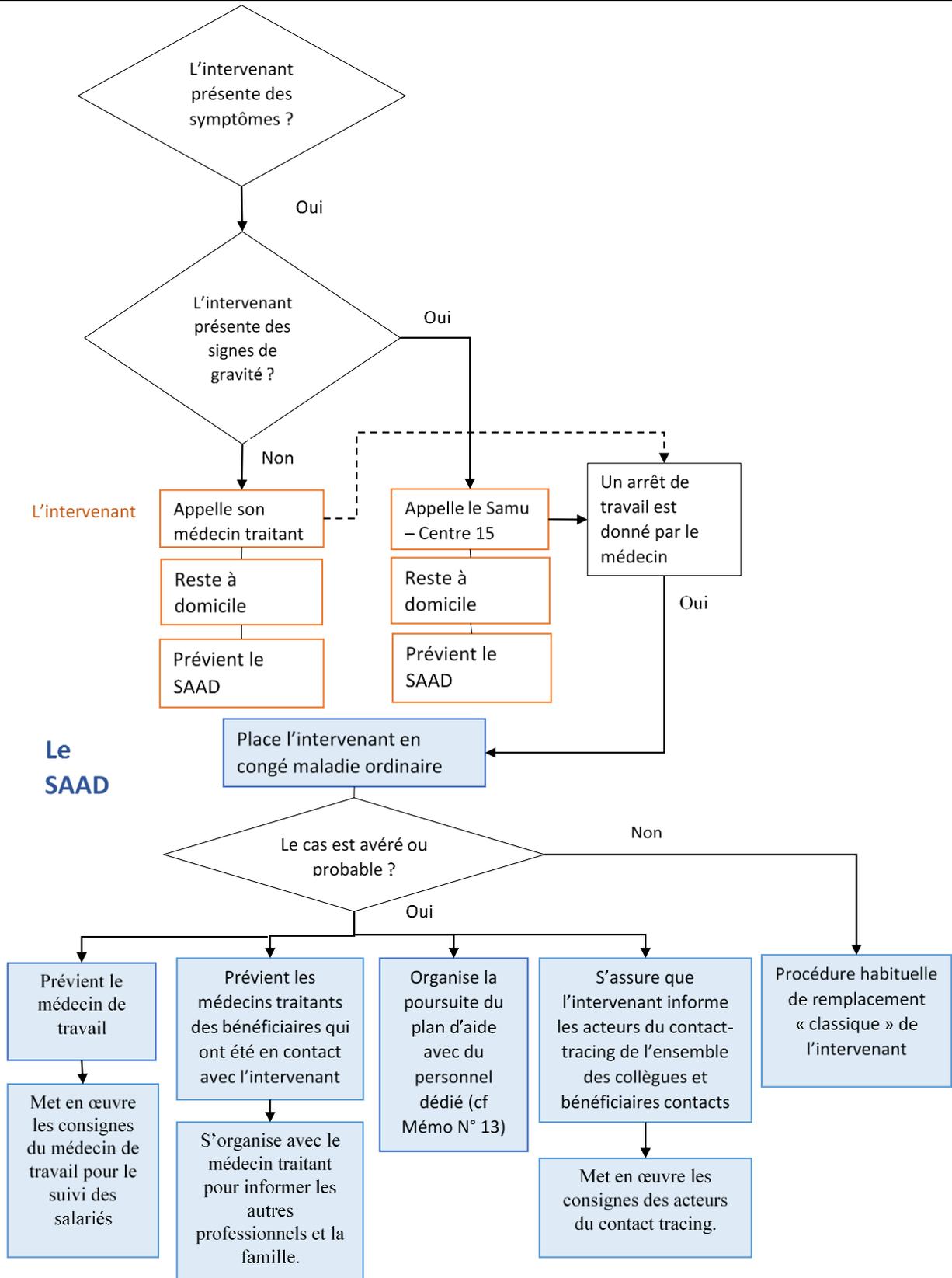


**Schéma d'alerte en cas de symptômes COVID-19
chez un intervenant à domicile**
Espace Ressources- COVID-19
Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 11-V2
-
15/05/2020

- Prévient le **médecin de travail** et met en œuvre ses consignes, notamment concernant le suivi des salariés.
- Prévient les **médecins traitant des bénéficiaires** qui ont été en contact avec l'intervenant et s'organise avec lui pour informer les professionnels qui interviennent auprès du bénéficiaire, ainsi que la famille de ce dernier.
- Organise la poursuite du plan d'aide avec du personnel dédié (*cf Mémo N° 13*)
- **Si le cas est avéré**, s'assure que l'intervenant informe les acteurs de « **contact tracing** » de l'ensemble des contacts au niveau des bénéficiaires et collègues et **met en œuvre les consignes** des acteurs du « *contact tracing* ».

IV. Logigramme : Conduite à tenir en cas de suspicion et/ou cas avéré chez un intervenant à domicile





**Schéma d'alerte en cas de symptômes COVID-19
chez un intervenant à domicile**
Espace Ressources- COVID-19
Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 11-V2
-
15/05/2020

V. Comment me renseigner ?

• Numéros utiles et petit rappel :

Si vous avez des questions sur le coronavirus, contacter la plateforme téléphonique au **0 800 130 000** (appel, gratuit) ou rendez-vous sur le site du gouvernement www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

• Sources Internet :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.preventioninfection.fr Répias (Réseau de Prévention des Infections Associés aux Soins)
- www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde
- www.cpias.chru-lille.fr/ActuCovid19/index.html
- www.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_doctrine_ville_v16032020finalise.pdf
- <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>

• Contacter l'Espace Ressource:

L'espace ressources du BARVAL reste à la disposition des **structures et leurs employés intervenants à domicile** pour répondre à leurs questions concernant l'accompagnement à domicile dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19. Vous pouvez soumettre vos demandes par mail : contact@maia-bassinarcachon.fr ou **07 80 46 95 14**.

En cas d'indisponibilité et si vous avez besoin d'une **information urgente** concernant la **prise en charge d'un de vos bénéficiaires**, vous pouvez contacter l'astreinte gériatrique au **06 78 29 14 68**

En **cas d'urgence concernant l'état de santé** de votre bénéficiaire, contacter le médecin traitant ou le **centre 15**.

VI. Annexes

Annexe 1 : Les principaux symptômes du COVID-19

